## ART. PREMIER N° 4484

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

## **AMENDEMENT**

N º 4484

présenté par

Mme Jourdan, Mme Thomin, M. Potier, M. Echaniz, M. Delautrette, M. Garot, M. Naillet,
M. Bertrand Petit, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux,
M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Olivier Faure, M. Guedj, M. Hajjar,
Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, Mme Pic, Mme Pires Beaune, Mme Rabault,
Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les
membres du groupe Socialistes et apparentés

-----

#### ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 10 par les mots :

« herbager, plein air et préservant le pâturage ; ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à lutter contre la décapitalisation des élevages herbagers, des élevages qui sont dans les systèmes majoritairement en pâturage pour l'alimentation des animaux, ainsi que ceux qui permettent l'accès au plein air.

En effet, alors qu'on observe tendanciellement une baisse du nombre d'exploitations d'élevage (-30 % entre 2010 et 2020), on observe parallèlement une concentration de celles-ci, une tendance qui ne favorise pas le renouvellement des générations et qui accentuent la chute du monde paysan.

L'analyse du cheptel laitier et du cheptel de bovins allaitants est particulièrement parlante : entre 2000 et 2020, le nombre d'exploitations avec un cheptel laitier a baissé de 42 %, et de 27 % pour les bovins allaitants. En parallèle, le nombre de têtes par exploitation a progressé de 27 % pour les vaches allaitantes et de 39 % pour les laitières d'après Agreste.

Par ailleurs, aujourd'hui, la proportion d'élevages bovins en zéro pâturage, c'est-à-dire dans lesquels les vaches évoluent dans un système sans pâturage, augmente jusqu'à dépasser 10 % du

ART. PREMIER N° 4484

nombre de vaches laitières. Cette tendance entre en contradiction avec plusieurs objectifs, que ce soit ceux de la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) (qui vise à l'horizon 2050 0 % de vaches en zéro pâturage et 64 % des vaches dans des systèmes où le pâturage est dominant, ceux fixés par les professionnels eux-mêmes (la filière « préconise de donner aux vaches un accès au pâturage et souhaite enrayer le développement des exploitations sans accès au pâturage » (CNIEL, 2020)), ou encore la Stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) et la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI).

Soutenir ces modèles permettra de préserver un modèle qui préserve les agriculteurs et agricultrices, crée des emplois, garantit un lien humain-animal équilibré et protège les écosystèmes, la biodiversité, le bien-être animal, le climat et notre santé. Ces élevages herbagers, plein air et qui préservent le pâturage contribuent aussi au dynamisme territorial via la relocalisation d'une alimentation de qualité et accessible, notamment pour la restauration collective. Plus autonomes dans leurs pratiques, les agriculteurs sont plus résilients face aux crises climatiques et à la forte volatilité du prix des matières premières.